ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BOISSISE LE ROI

6.g Périmètre de la ZAC Orgenoy Est

Document pour arrêt

URBANISME - PAYSAGE – ARCHITECTURE / I. Rivière – S. Letellier

B. Localisation du site et périmètre de la ZAC

Les terrains dédiés à l'aménagement de la ZAC d'Orgenoy se situent en continuité du tissu urbain du hameau d'Orgenoy, en continuité sud et est des espaces déjà urbanisés. Ce site est délimité à l'Ouest par les rues d'Aillon et de Faronville, au sud par la RD 24, au nord et à l'Est, par des exploitations agricoles.

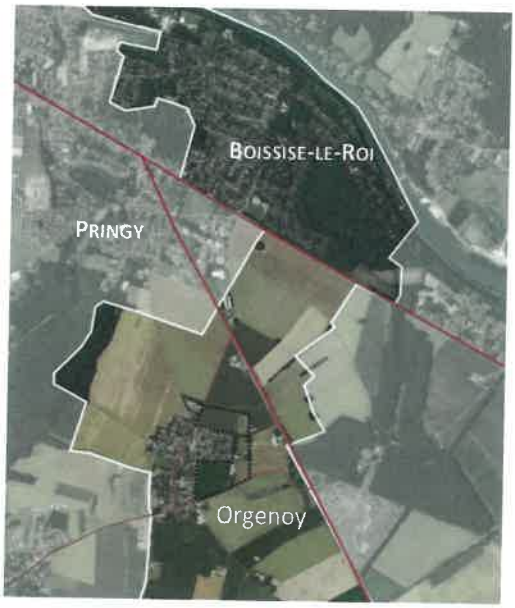

Le périmètre de ZAC est inchangé depuis la création de ZAC de 2003 avec une surface d'environ 18 hectares. Le secteur comprend aujourd'hui des équipements publics déjà réalisés par la commune (deux terrains de foot avec une tribune et des locaux ainsi que des terrains de pétanque), une réserve foncière communale, des surfaces agricoles en exploitation, des espaces en friche qui se sont développés, les ateliers techniques de la commune ainsi qu'une pompe de refoulement).

Périmètre de la ZAC v